



Règlement et Méthodologie

- 1) **Évaluation** : sur la base des candidatures reçues, les partenaires et les membres du Jury évaluent les dossiers selon une grille professionnelle.
- 2) **Short List** : de cette évaluation ressort une short-list constituée des 3 meilleurs dossiers par catégorie.
- 3) **Audition** : le Jury auditionnera les candidats par catégorie le **24 juin 2016 à Paris**. Les délibérations du Jury sont effectuées sur la base des dossiers des entreprises et/ou organisations nominées.
- 4) **Délibération et Palmarès** : A l'issue de cette journée d'audition, le jury sélectionne un lauréat par catégorie, et attribue un prix spécial du Jury sur un enjeu santé ce qui porte à 9 trophées « DéfisRSE».
- 5) **Cérémonie** : les lauréats sont informés du résultat des délibérations avant la cérémonie afin que soient réalisées les interviews nécessaires dans le cadre du plan medias et du cahier spécial «Entreprise responsable, mode d'emploi ».

Toutes les entreprises qui ont candidaté sont conviées à notre évènement final, la cérémonie des Trophées Défis RSE 2016

Nous rappelons qu'il s'agit d'une récompense honorifique accompagnée d'une visibilité en termes de communication et relation presse.

Le dossier de candidature est totalement **dématérialisé**, le questionnaire et le formulaire administratif à remplir sont accessibles sur : <http://www.defis-rse.fr/candidature2016/>

Calendrier

Les Trophées Défis RSE 2016 s'organisent suivant les dates ci-dessous :

22 mars 2016 : Lancement des candidatures

20 mai 2016 : date limite du dépôt des candidatures

24 juin 2016 : Audition des entreprises candidates par le Jury et délibérations

17 octobre 2016 : Cérémonie Défis RSE 2016 à Paris : débat, remise des trophées, cocktail



Catégorie des trophées :

Le Jury décerne 9 Trophées Défis RSE à des entreprises ou des organisations qui ont relevé un défi dans un des enjeux de la RSE et qui candidatent dans l'une des catégories suivantes :

- Le trophée **Défis RSE pour l'environnement**: certification, normes HQE, recyclage, économie d'énergie, biodiversité, reforestation, maîtrise des risques, covoiturage.
- Le trophée **Défis RSE pour les Ressources humaines**: politique sociale vis-à-vis des salariés, politique diversités, égalité professionnelle, handicap, qualité de vie au travail prévention santé au travail, aidants familiaux salariés.
- Le trophée **Défis RSE pour l'implication territoriale**: dialogue avec les parties prenantes du territoire, partenariat avec les acteurs locaux, les collectivités.
- Le trophée **Défis RSE pour l'initiative citoyenne**: soutien à des grandes causes d'intérêt général, démarche citoyenne, actions de solidarité, partenariat avec des associations, engagement pour la cité.
- Le trophée **Défis RSE pour une finance responsable**: gestion financière responsable, prise en compte des risques ESG.
- Le trophée **Défis RSE de la PME-ETI et l'entreprise familiale responsable**.
- Le trophée **Défis RSE de la collectivité publique**: Ville, Conseil régional, Conseil général, Communautés de communes, Agglomération, Administration, Ministère, Établissement public.
- Le trophée **Défis RSE de la fondation ou association d'intérêt général**: fond de dotation, fondation ou association à but non lucratif et d'intérêt général, association, ONG.

Par ailleurs, le jury décernera un **Prix Spécial Santé** pour récompenser une démarche, une innovation, une bonne pratique qui démontre un impact positif sur la santé.

Événement organisé par News **RSE**,
91 rue Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris,
Téléphone secrétariat : 01 44 71 36 14.